

## **SOUTIEN AU PERSONNEL DES SECTEURS SOUMIS à L'OBLIGATION VACCINALE**

Ce mercredi 15 septembre, à leur arrivée au travail, dans les secteurs concernés, les personnels vont subir des contrôles sur leur vaccination. Certain-es se sont fait vacciner sous cette pression, d'autres vont être suspendu-es, empêché-es de travailler, laissé-es sans salaire. C'est une atteinte grave au code du travail, c'est une mesure qui va mettre en grande difficulté et les personnels concernés et les secteurs privés de ces travailleuses sans lesquel-le-s ils ne peuvent fonctionner correctement.

L'obligation vaccinale touche des milieux professionnels (santé, social, médico-social, pompiers, ...) en grande tension, mis à rude épreuve par les crises successives, amputés des moyens nécessaires depuis des années. Il s'agit par ailleurs de secteurs indispensables, notamment en cette période de pandémie.

Usagers et usagères de ces secteurs, nous appelons à mobilisation pour manifester notre soutien aux personnels et défendre ensemble ces biens communs que sont les centres de soin, les structures sociales, tous les lieux où des personnels œuvrent pour l'accompagnement des plus fragiles.

**Rendez-vous mercredi 15 septembre  
à partir de 8h 30  
devant l'hôpital d'Albi.**

Des usagères et usagers des services publics